



**PROCES VERBAL REUNION COMITE DIRECTEUR,  
VISIO, LE 16 FEVRIER 2026  
(Approuvé par le CD du 13 avril 2026)**

**Étaient présents** : Monsieur Damien CABRERA, Madame Catherine DEFOLIGNY, Monsieur Thierry DORBE, Madame Christel GAVEN-MARY, Monsieur Benoit GUBERT, Monsieur Christophe IMPERATORE, Maître Frédéric MOLINA, Maître Allan PENNACCHIETTI, Monsieur André PIATKO, Madame Marianne WEIBEL ;  
**Était représenté** : Monsieur Bruno SERVIGNAT par Madame GAVEN-MARY ;  
**Était excusé** : Monsieur Jean-Marie GROSSELLE ;  
**Étaient absents** : Madame Aurélie CHAMAYOU, Maître Haïfa JABRI, Monsieur Pierre VITALI ;  
**Invités présents** : Maître Donatella GUERCIA CTF Région Sud, Maître Lionel PLUMENAIL CTS.

Début de la réunion à 18h30

**ORDRE DU JOUR**

- POINT 1 : Mot d'accueil de la Présidente
  - Compte-rendu du comité directeur FFE du 2 février 2026
  - Désignation Handi/para escrime
  - Campagne ANS/PSF
- POINT 2 : Approbation du procès-verbal Comité Directeur du 24 novembre 2025
- POINT 3 : Approbation calendrier des réunions institutionnelles
- POINT 4 : Licences
  - Point sur les clubs
  - Approbation des tarifs des licences saison 2025/2026
- POINT 5 : Financier
- POINT 6 : Matériel
  - Gestion des kits 1ère touches
  - Inventaire
  - Achat piste
- POINT 7 : Sportif
- POINT 8 : Arbitrage
  - Date et lieu JNA 2<sup>ème</sup> session
- POINT 9 : Loisir
- POINT 10 : Informations et questions diverses

## Point 1 : Mot d'accueil de La Présidente.

« Bonjour à tous,

Je remercie toutes les personnes présentes en visio qui se rendent disponibles pour ce temps d'échange.

Avant tout, je souhaiterais faire une minute de silence en mémoire de Christian PREAUDAT survenu le 6 février 2026.

Le maître PREAUDAT s'est longtemps investi au sein de la salle d'armes de La Seyne/mer, située, à l'époque, d'abord à l'école Martini puis au centre culturel Jacques Laurent dans le cadre du Club Sportif Municipal Seynois jusqu'en 2003.

Le comité Départemental d'Escrime du Var et la ligue ont pu également compter sur son engagement pour notre discipline. Nous retiendrons aussi l'organisation du challenge Toussaint Merle tous les 1ers mai.

Nos pensées vont vers sa famille.

Nouvelle plus heureuse : Laura, l'expert-comptable de la ligue a accueilli un petit Sandro le 15/11/25. Félicitations aux heureux parents et bienvenue à Sandro.

Ce week-end j'ai assisté à la compétition régionale à Grasse à l'épée le samedi et à l'épreuve nationale de sabre laser à Cannes. 2 compétitions très bien réussies et très bien organisées. »

### Compte rendu du comité directeur de la FFE du 02/02/2026

La Présidente fait état du succès des Championnats de France Élite à Coubertin et du CIP, avec une bonne couverture médiatique. Elle précise que le Championnat d'Europe sénior se déroulera à Antony en juin (en remplacement de Tallinn), choix motivé par la proximité de Paris, la mise à disposition d'infrastructures et l'expérience locale d'organisation. Elle informe de la modification du Bureau fédéral (démission de Madame Nadine ALAYRAC, remplacée par Madame Stéphanie PASTUREL-BROUCKSAUX, présidente du club de Gémenos (13)) ainsi que des nominations intervenues dans plusieurs commissions (épée hommes, disciplinaire 1re instance, féminisation) et de l'approbation du règlement M17 d'escrime artistique. Enfin, elle relaie les échanges à la FIE concernant une diminution du nombre d'épreuves et une évolution envisagée du format des Grands Prix (démarrage en T32 le 2e jour, réduction du nombre de tireurs exemptés).

### Délégation handi / Para escrime

La Présidente indique que la FFE a obtenu la délégation para-escrime du 31 décembre 2025 au 31 décembre 2029, publication au Journal officiel en date du 31 décembre 2025. Elle souligne qu'une majorité de ligues s'était prononcée contre la reprise et que plusieurs points opérationnels restent à anticiper (matériel handifix, organisation du pôle handi à l'INSEP, inventaire du matériel, recrutement d'un manager en CDI pour trois ans).

### Compétition avec changement de délégation du Para escrime au 31/12/25

Monsieur Thierry DORBE, référent handi, annonce l'attribution d'une Coupe du monde satellite à Orange cette année et attire l'attention sur les incertitudes liées à la mise à disposition des handifix, susceptibles d'être mis à disposition ou loués. Il précise que la fédération handi envisagerait une location de 100 € par jour et par fauteuil, alors qu'une compétition nécessite 14 fauteuils pour un fonctionnement optimal. Maître Allan PENNACCHIETTI indique que le club de Nice dispose d'un handifix d'occasion et de deux fauteuils acquis à l'occasion de Paris 2024, sous réserve d'en définir les conditions de prêt ou de location. Il estime positif le rapprochement avec la FFE mais regrette les modalités actuelles de transfert, jugées préjudiciables aux sportifs.

### Campagne ANS/PSF

La Présidente rapporte qu'à ce stade aucune baisse de l'ANS n'est annoncée, que la campagne devrait être plus longue et qu'un reversement de l'ANS est à prévoir. Monsieur Christophe IMPERATORE, référent régional PSF, indique ne pas disposer encore d'informations sur le calendrier et souligne la complexification des dossiers.

Il évoque les retours de l'ANS sur les dossiers (pièces illisibles, éléments comptables incomplets) ayant conduit la Région à renvoyer les demandes vers la FFE et l'ANS pour traitement direct avec les clubs, tout en rappelant la contrainte du bénévolat. La Présidente insiste sur la vigilance à apporter aux comptes rendus des campagnes antérieures et sur la nécessité de rappeler aux clubs de déposer des dossiers complets et conformes à la note de cadrage, afin d'éviter des demandes de remboursement.

## Point 2 : Approbation du Procès-verbal du 24 novembre 2025

Maître Frédéric MOLINA demande que son nom figure parmi les votants contre de la décision concernant la mise en vente des kits 1<sup>ère</sup> touche ; la modification est actée. Le procès-verbal du 24 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité, sous réserve de cette correction.

## Point 3 : Approbation des réunions institutionnelles

Le calendrier des réunions institutionnelles est approuvé à l'unanimité.

## Point 4 : Point sur les licences

La Présidente présente l'évolution des licences : la ligue est à -13,6 % (contre -11 % au niveau FFE) et l'objectif est de rester dans cette trajectoire, le budget ayant été construit sur une hypothèse de -20 %. Les tendances par territoire sont rappelées : Alpes-de-Haute-Provence à +22 %, Alpes-Maritimes à -3 % (stabilisation), Bouches-du-Rhône à -18 % (notamment en lien avec la hausse tarifaire et des fermetures/ouvertures de clubs), Var à -20 % (impact des gros clubs et de la fermeture du club d'Hyères), Vaucluse à -16 % (baisse marquée du club d'Avignon) et Monaco à -35 %. La Présidente indique viser un objectif de 4.000 licences, voire davantage.

## Point 5 : Financier

La situation financière est jugée conforme à la cible ; aucune question n'est soulevée.

## Point 6 : Matériel

### Kits 1ère touche

Conformément au vote du précédent Comité Directeur, les clubs détenant des kits ont été invités soit à les racheter, soit à les restituer. De nombreux clubs ont choisi le rachat selon le barème voté ; à date, 3.070 € ont été encaissés.

STOCK MISE A DISPOSITION	CLUB	MAIL RENOUV	RACHAT ?	MONTANT A FACTURER	NUMERO FACTURE	PAIEMENT			
16	TOULON	OK	NON						
40	OGC NICE	OK	OK	1 000,00 €	2025-KIT-004	VB le 23/12/25	1 000,00 €		
4			OK	100,00 €	2025-KIT-004	VB le 23/12/25	100,00 €		
20	ESCRIME PROVENCE								
20	AVIGNON	NON	NON						
20	AUBAGNE	OK	OK	400,00 €	2026-KIT-007				
24	ORANGE	OK	OK	480,00 €	2026-KIT-006	VB le 14/01/26	480,00 €		
20	PAYS DE FAYENCE	OK	OK	600,00 €					
14	DRAGUIGNAN	OK	OK	280,00 €	2026-KIT-010				
12	ST MARTIN DE CRAU	OK	OK	240,00 €	2025-KIT-001	VB le 03/12/25	240,00 €		
12	AMSLF (Fréjus)	OK	NON	40,00 €	2026-KIT-008				2kits perdus
24	RIANS	OK	NON						
12	DIGNE LES BAINS		OK	300,00 €	2025-KIT-005	VB le 12/02/26	300,00 €		
12	CADEROUSSE	OK	OK	200,00 €	2026-KIT-009	VB le 05/02/26	200,00 €		
12	CADEROUSSE	OK	OK	300,00 €	2025-KIT-002	VB le 04/12/25	300,00 €		
15	LE MEES		OK	450,00 €	2025-KIT-003	VB le 13/01/26	450,00 €		
277	TOTAL						3 070,00 €		
	2020	1	15 €						
	2021	7	20 €			réglé			
	2022	3	25 €			non réglé			
	2023	3	30 €			pas de rachat			

## Inventaire

Un inventaire du matériel de la ligue est engagé afin d'établir un état des lieux (quantités et état). Il est indiqué qu'un renouvellement de pistes sera nécessaire ; l'achat de quatre pistes est évoqué pour porter le parc à 18 pistes neuves ou en très bon état. L'acquisition de « scoreurs » (appareils aux trois armes) est également envisagée, pour un investissement estimé à environ 16.000 €.

Catégorie	Sous-catégorie	Quantité	Remarques
Pistes	Hors service	8	Zones trop importantes, utilisables seulement au sabre
Pistes	En état de marche	10	Petites zones non valables
Pistes	Neuves	4	
Enrouleurs	Valises (2 enrouleurs + 2 fils)	15	Soit 30 enrouleurs et 30 fils
Enrouleurs	Enrouleurs en stock	10	
Pesons	Épée	10	
Pesons	Fleuret	32	
Pesons	Embouts fleuret → épée	52	
Appareils 3 armes	Aux normes	12	
Piges		40	
Pieds pour appareils		7	
Fils de connexion	Stock	7	
Rallonges		25	
Multiprises		6	

## Achat de piste

La Présidente rappelle que le choix devra privilégier le rapport qualité/prix et non le seul coût, et demande des devis auprès de l'ensemble des fournisseurs. Il est précisé que les pistes de 4 fencing sont de très mauvaise qualité, soucis sur le département du 13 qui en a acheté. Ce fournisseur est mis de côté et ne sera pas consulté. Monsieur André PIATKO souligne que l'usure des pistes dépend fortement des modalités d'enroulement et de l'entretien. Monsieur Benoit GUBERT propose d'étudier également le coût d'un enrouleur de piste à mettre à disposition, et Madame Marianne WEIBEL insiste sur l'importance des sacs de transport pour le stockage et la logistique. Le lancement des demandes de devis est acté.

## Point 7 : Le sportif

Maître Lionel PLUMENAIL indique qu'en milieu de saison il est difficile de se projeter, mais note une bonne participation aux regroupements et des sélections d'athlètes au niveau national. Maître Donatella GUERCIA précise que les brevets fédéraux fonctionnent bien et qu'une intervention sur les violences a été réalisée.

La Présidente informe que la Fête des Jeunes, initialement envisagée à Valence en 2027, ne sera pas positionnée en raison d'un coût trop élevé et ouvre une réflexion sur la redynamisation des compétitions M17/M20. Madame Catherine DEFOLIGNY constate des difficultés de participation et de niveau sur les M17/M20 en région et en zone, en lien notamment avec les règlements régionaux et fédéraux.

Plusieurs pistes sont évoquées : valorisation par classement et récompenses, augmentation du nombre d'épreuves, mise en place d'une assiduité valorisée, ouverture de certaines compétitions en « OPEN » pour attirer des tireurs de régions voisines, adaptation des formules pour offrir davantage d'assauts, ou création de divisions afin de motiver les jeunes.

Maître Lionel PLUMENAIL propose de sonder les autres ligues et de réaliser une enquête avec les cadres afin d'identifier des solutions applicables à la saison prochaine ; la Présidente demande que des propositions soient préparées pour les prochaines réunions.

## Point 8 : Arbitrage

Monsieur André PIATKO indique que la prochaine JNA évoluerait avec un QCM en ligne, réalisé via téléphone, et potentiellement une seule journée de JNA ; la question d'un regroupement de formation complémentaire reste à étudier. La Présidente précise qu'un dispositif d'e-learning serait instauré entre les différents niveaux, sans information détaillée à ce stade. Monsieur Benoit GUBERT interroge l'intérêt d'un rassemblement présentiel si le QCM est accessible en ligne. Monsieur André PIATKO souligne la nécessité de repenser la formation, la participation étant limitée lorsque celle-ci n'est pas obligatoire, et rappelle que les évaluations des arbitres régionaux doivent être réalisées par des référents JNA ; en cas d'échec, l'accès aux parcours nationaux serait remis en cause. La Présidente constate que certains arbitres ont validé un QCM sans jamais arbitrer en compétition et indique qu'il faudra les sortir du cursus, tout en recherchant des leviers de motivation et de montée en compétence ; des propositions sont attendues au prochain Comité Directeur.

## Point 9 : Loisirs

Le point est reporté, en raison de l'absence de Monsieur Jean-Marie GROSSELLE.

## Point 10 : Informations et questions diverses

Sont notamment évoqués : l'organisation du Championnat de France de fleuret à Marseille les 30 et 31 mai, ainsi que la Coupe du monde handi à Orange.

La Présidente remercie l'ensemble des participants et fixe rendez-vous au prochain Comité Directeur, le 11 avril, en présentiel à Mandelieu.

Fin de la réunion à 20h55.

**Benoit GUBERT**  
**Secrétaire Général**

**Christel GAVEN-MARY,**  
**Présidente**